

**MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS
HUMAINS ET DE LA PROMOTION
DES PEUPLES AUTOCHTONES**

ADJONCTION DE NOM PATRONYMIQUE

Arrêté n° 2068 du 18 juillet 2025 portant
adjonction de nom de M. **IBARESSONGO (Aurelien
Hurel)**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
des droits humains et de la promotion
des peuples autochtones,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 073/84 du 17 octobre 1984 portant code
de la famille en République du Congo ;
Vu la loi n° 19/99 du 15 août 1999 modifiant et
complétant certaines dispositions de la loi n° 22/92
du 20 août 1992 portant organisation du pouvoir
judiciaire en République du Congo ;

Vu le décret n° 99/85 du 15 mai 1999 portant attributions et organisation du secrétariat général à la justice ;

Vu le décret n° 2003-326 du 19 décembre 2003 relatif à l'exercice du pouvoir règlementaire ;

Vu le décret n° 2016-365 du 27 décembre 2016 relatif aux attributions du ministre de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones ;

Vu le décret n° 2017-260 du 25 juillet 2017 portant organisation du ministère de la justice et des droits humains et de la promotion des peuples autochtones ;

Vu le décret n° 2021/300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2025-1 du 10 janvier 2025 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu la requête de l'intéressé et la publication parue dans « Les Dépêches de Brazzaville », n° 4221 du jeudi 31 mars 2022 ;

Vu le défaut d'opposition,

Arrête :

Article premier : M. **IBARESSONGO (Aurelien Hurel)**, de nationalité congolaise, né le 13 juin 1984 à Brazzaville, fils de **OPOUMBA (Victor Robert)** et de **NGALA (Colette)**, est autorisé d'adjoindre son nom patronymique actuel.

Article 2 : M. **IBARESSONGO (Aurelien Hurel)** s'appellera désormais **IBARESSONGO-OPOUMBA (Aurelien Hurel)**.

Article 3 : Le présent arrêté sera transcrit en marge du centre d'état civil de Talangaï, enregistré, publié au Journal officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville le, 18 juillet 2025

Aimé Ange Wilfrid BININGA